



Rapport d'activités 2014

1) Composition de la Commission d'évaluation des fonctions (CEF) pour l'année 2014

	Représentant-e-s de l'Etat	Représentant-e-s des employés	
Membre	Bruttomesso Jean-Charles	Froidevaux Yves (FSF)	
Membre	de Meuron Thérèse	L'Eplattenier Gabrielle (SSP)	
Membre	Ruef-Bayiha Christine	Pedraza Aristide (SUD)	
Suppléant	Creux Dominique	Perret Cyrille (FSF)	
Suppléant	Falciola Rose-Marie	Peters Suzanne (SSP)	
Suppléant	vacant	Scioli Andrea (SUD)	
Présidente	Ruef Bayiha Christine		
Vice-président		Froidevaux Yves	
Secrétaire			Samson Lucie (SPEV)

2) Rôle de la CEF

La Commission examine les demandes d'évaluation et de réévaluation d'une fonction répertoriée dans la grille des fonctions ou dans le catalogue des fonctions spécifiques, puis transmet ses propositions au Conseil d'État. La CEF peut être saisie par le Conseil d'État ou par les faitières reconnues au sens de la LPers. Pour le traitement de chaque dossier, la CEF dispose d'une analyse du Service du personnel et s'appuie, si nécessaire, sur d'autres mesures d'instruction (notamment auditions).

Les prérogatives de la CEF sont issues du Règlement sur la Commission d'évaluation des fonctions (RCEv.Fonc.) adopté par le Conseil d'État le 4 décembre 2013. Le règlement interne de la CEF, validé le 6 juin 2014, précise notamment la procédure à suivre pour le dépôt d'une demande d'examen.

3) Organisation

La séance constitutive de la Commission d'évaluation des fonctions (CEF) s'est déroulée, le 28 avril, en présence de Mme la Conseillère d'État Nuria Gorrite. La CEF s'est ensuite réunie 10 fois à un rythme bimensuel. Elle siège actuellement à Lausanne sis rue St-Martin 26. La CEF dispose de sa propre page web sur le site internet de l'État de Vaud.

4) Activités

Les premières rencontres de la CEF ont été consacrées à la rédaction du règlement interne de la commission, à la formation des membres et à l'identification des besoins (humains, matériels et documentaires).

En 2014, deux dossiers ont été déposés auprès de la CEF. Dans ce cadre, plusieurs auditions préalables ont été menées :

- 3 auditions pour le dossier « infirmier-ère-s » : Section vaudoise de l'Association suisse des infirmières et infirmiers, direction des soins du CHUV, directeur de l'école de « La Source » ;
- 2 auditions pour le dossier « maître-sse-s de l'enseignement professionnel II » : SUD-SVMEP, responsable domaine DOP au SPEV.

Annexe : État des dossiers déposés

	Origine	Dépôt	Entrée en matière	Envoi SPEV	Retour SPEV	Préavis au CE	Décision CE
Infirmier-ère-s (chaîne 225)	CE	28.04.14	06.06.14	26.09.14			
Maître-sse-s de l'enseignement professionnel II (chaîne 144)	SUD	24.10.14					

Adopté le 16 janvier 2015 par la CEF